



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pourvoir les postes de fonctionnaires de police dans la région Grand Est

Question écrite n° 35237

Texte de la question

M. Bruno Studer attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'actuel déficit de 49 postes d'agents de police titulaires à la direction départementale de la sécurité publique du Bas-Rhin, au regard des effectifs attendus. En effet, de nombreux postes sont proposés aux agents de police en sortie d'école en région Île-de-France avec des primes de fidélisation, ou encore dans le département frontalier des Alpes-Maritimes au sein de la région Sud. Très peu sont proposés au bénéfice de la région Grand Est dont les problématiques sont pourtant nombreuses et complexes. En effet, la DDSP 67 doit notamment assurer la sécurité publique d'un département frontalier de l'Allemagne, peuplé de plus de 1,13 million d'habitants et qui abrite Strasbourg, capitale européenne. Ainsi, il lui demande s'il entend faire examiner les priorités territoriales du ministère en sortie d'école après obtention des concours, afin de permettre aux départements de la région Grand Est, et particulièrement à celui du Bas-Rhin, de pourvoir leurs effectifs de fonctionnaires de police.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Studer](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35237

Rubrique : Police

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 1er mars 2021

Question publiée au JO le : [22 décembre 2020](#), page 9392

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)